



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,  
de la prospective  
et de la performance

# Évaluations 2024

## Repères CE1

### Premiers résultats

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Gaël Raffy, Magalie Robaut, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle

Série Études

Document de travail n° 2024-E11  
Octobre 2024



# Évaluations 2024

## Repères CE1

Premiers résultats



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot  
75732 Paris Cedex 15

**Directrice de la publication**

Magda Tomasini

**Auteurs**

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Gaël Raffy, Magalie Robaut, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle

e-ISSN 2779-3532

# SOMMAIRE



➤ 1. Introduction .....	8
➤ 2. Contenu .....	10
2.1 Méthodologie.....	10
2.1.1 Les concepteurs .....	10
2.1.2 Processus de construction .....	10
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	10
2.1.4 Domaines évalués en 2024.....	11
2.1.5 Comparabilité.....	13
2.1.6 Les expérimentations .....	13
2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées.....	14
2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE1 .....	14
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	15
2.2.1 Méthodologie.....	15
2.2.2 Processus et principes .....	15
2.2.3 Description .....	15
2.2.4 Communication .....	17
➤ 3. Détermination des seuils .....	18
3.1 Méthodologie mise en œuvre .....	18
3.2 Données mobilisées .....	19
3.3 Seuils retenus .....	20
➤ 4. Résultats .....	22
4.1 Résultats d'ensemble en début de CE1.....	22
4.1.1 CE1 français, résultats 2024.....	22
4.1.2 CE1 mathématiques, résultats 2024 .....	23
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019 .....	24
4.1.3.1 Français .....	24
4.1.3.2 Mathématiques .....	25
4.2 Résultats selon le sexe.....	27

4.2.1 CE1 français, résultats 2024 selon le sexe.....	27
4.2.2 CE1 mathématiques, résultats 2024 selon le sexe.....	28
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe .....	29
<b>4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....</b>	<b>31</b>
4.3.1 CE1 français, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement.....	31
4.3.2 CE1 mathématiques, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement.....	32
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement.....	33
4.3.3.1 Français.....	33
4.3.3.2 Mathématiques.....	35
<b>4.4 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2023 .....</b>	<b>40</b>
<b>↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants .....</b>	<b>42</b>
<b>5.1 Participation .....</b>	<b>42</b>
<b>5.2 Résultats.....</b>	<b>43</b>
5.2.1 Communication .....	43
5.2.2 Logistique.....	45
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	46
5.2.4 Passation des épreuves.....	48
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	49
5.2.6 Restitution des acquis des élèves .....	51
5.2.7 Bilan.....	52
<b>↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école .....</b>	<b>54</b>
<b>6.1 Participation .....</b>	<b>54</b>
<b>6.2 Résultats.....</b>	<b>54</b>
6.2.1 Communication et logistique.....	54
6.2.2 Portail et restitutions.....	56
6.2.3 Exploitation des évaluations.....	57
6.2.4 Bilan.....	58
<b>↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....</b>	<b>59</b>
<b>7.1 Participation .....</b>	<b>59</b>
<b>7.2 Résultats.....</b>	<b>59</b>
7.2.1 Communication et logistique.....	59
7.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	62
7.2.3 Portail et restitutions.....	66

7.2.4 Pilotage et formation..... 67

7.2.5 Bilan ..... 70

**Références des publications de la DEPP ..... 72**

## ➤ 1. Introduction

En septembre 2024, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 000 000 d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CE1, 767 698 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la septième édition de ce dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la deuxième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la première édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec le Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En début de CE1, le protocole d'évaluation n'a pas vocation à dresser un panorama exhaustif des attendus des programmes.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de cinq attendus des programmes des domaines suivants :

### **Langage oral**

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute (*écouter pour comprendre des mots et des phrases lus*).

### **Lecture et compréhension de l'écrit**

- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.
- Lire à voix haute avec fluidité.
- Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.

### **Étude de la langue**

- Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés.

En mathématiques, ce sont trois attendus qui ont été évalués dans le domaine « Nombres et calculs » et un attendu dans le domaine « Espace et géométrie » :

### **Nombres et calculs**

- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

### **Espace et géométrie**

- Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de prédire le mieux les éventuels obstacles à la réussite, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CE1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CE1 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2024. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2024 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants après chaque évaluation *Repères*.

## ➤ 2. Contenu

### 2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CE1 a eu lieu en septembre 2018. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en mai 2018 sur le niveau précédent.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères* CE1 ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

#### 2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'écoles.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP sous l'égide du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

#### 2.1.2 Processus de construction

La DEPP et le CSEN, accompagnés de la DGESCO et de l'IGÉSR, définissent le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n° 31 du 31-7-2020). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les membres du CSEN proposent des exercices issus de la recherche. Les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP travaillent selon les orientations du CSEN.

#### 2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire, entre le 9 et le 20 septembre. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2024, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2023. Les élèves passent deux séquences de 13 et 12 minutes en français et deux séquences de 13 minutes et 15 minutes en mathématiques. Deux épreuves de lecture en passation individuelle de deux fois une minute sont à organiser.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Depuis septembre 2022, des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

## 2.1.4 Domaines évalués en 2024

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères CE1* lors de l'année scolaire 2024-2025.

**TABLEAU 1 • Domaines évalués en CE1 en 2023-2024**

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Source : DEPP, *Repères CE1*

Lecture : La compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CP et de CE1 en 2024.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (Reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (Calculer en ligne)						
	Soustraire (Calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : La compétence « quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée) » a été évaluée en début de CP et de CE1 en 2024.

## 2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CE1 2024 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

**TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2023 et 2024**

Français CE1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	15			néant
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	15			néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	10			néant
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			néant
	Lire à voix haute des mots	60			néant
	Lire à voix haute un texte	103			néant
Étude de la langue	Écrire des syllabes (dictées)	12			néant
	Écrire des mots (dictés)	12			néant

Mathématiques CE1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution
Nombres et calculs	Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	10			néant
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	15			néant
	Résoudre des problèmes	6			néant
	Calculer mentalement	10			néant
	Additionner (Calculer en ligne)	8			néant
	Soustraire (Calculer en ligne)	7			néant
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage	8			néant

Source : DEPP, *Repères* CE1

Leçon : La compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée sur 15 items en début de CE1 en 2023 et en début de CE1 en 2024.

## 2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

### 2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier avec des nouveaux items.

### 2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE1

**TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation de français 2024**

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CE1
Public hors EP	60	1876
Public EP	15	621
Privé	12	357
Total	87	2854

Source : DEPP, *Repères* CE1

Lecture : L'échantillon de français est composé de 60 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

**TABLEAU 4 • Échantillon de l'expérimentation de mathématiques 2024**

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CE1
Public hors EP	45	1439
Public EP	11	447
Privé	9	275
Total	65	2161

Source : DEPP, *Repères* CE1

Lecture : L'échantillon de mathématiques est composé de 45 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

**TABLEAU 5 • Compétences évaluées lors de de l'expérimentation 2024 au CE1**

Expérimentation en CE1 en septembre 2024 pour <i>Repères</i> CE1 septembre 2025		
Français		Compétences
1	Langage oral	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))
2	Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte lu seul(e)
Mathématiques		Compétences
1	Nombres et calculs	Dénombrer des collections et désigner leur nombre d'éléments
2		Mémoriser des faits numériques
3	Espace et géométrie	Repérer de figures simples dans un assemblage

Source : DEPP, *Repères* CE1

Lecture : L'expérimentation en CE1 en 2024 évalue 2 domaines en français (langage oral, lecture et compréhension de l'écrit) et 2 domaines en mathématiques (nombres et calculs, espace et géométrie).

## 2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

### 2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

#### Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig  par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Aida Logan, charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

#### Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales et de leurs amis).

### 2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit  etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

### 2.2.3 Description

Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont  t  cr es pour r pondre aux besoins tr s sp cifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief   destination des  l ves non-voyants. Celui-ci est accompagn  d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des r ponses de l' l ve et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapt    destination des  l ves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagn  de capsules vid o en LSF (Langue des Signes Fran aise) ou en LfPC (Langue fran aise Parl e Compl t e) pour les items de compr hension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

### Exemples d'adaptations en mathématiques

**Exercice 14**

35      37

Cahier non-adapté

**Exercice 14**

1. Cahier adapté général  
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

3. Cahier pour les élèves non-voyants, imprimé en braille et en relief.

### Exemples d'adaptations en français

**Exercice 3**

La moto suit le vélo.

La fille ne court pas.

Cahier non-adapté

**Exercice 3**

La moto suit le vélo.

1. Cahier adapté général  
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants et capsules vidéos du texte en LSF ou [LfPC](#) disponibles sur le site [eduscol](#)

3. Cahier pour les élèves non-voyants : exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

## 2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéos en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CE1](#)

### Cahier d'évaluation

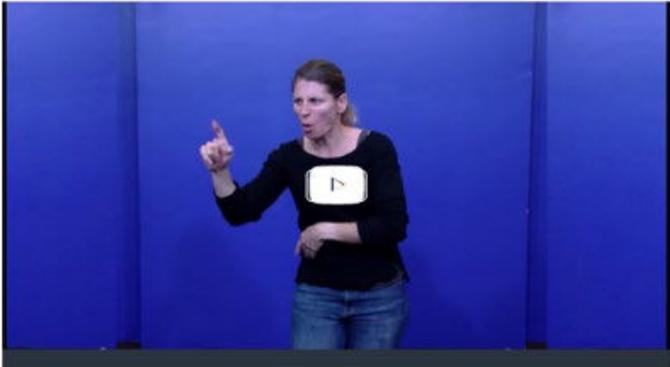
- [Cahier de l'élève](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 - Tome 2](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée non voyants](#)
- [Cahier de l'élève - version sourds et malentendants - Tome 1 - Tome 2](#)
- [Cahier adulte accompagnant](#) - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

### Guides pour le professeur

- [Guide pour le professeur](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée non voyants](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants](#)
- [Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers](#)

### Consignes en langue des signes française et langue française parlée complétée

**Exercice 1 - Séquence 1 - langue des signes française**



Ajouter à une sélection

**Exercice 1 - Séquence 1 - langue française parlée complétée**



## ↘ 3. Détermination des seuils

### 3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CE1 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun<sup>1</sup>. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek<sup>2</sup>.

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

---

<sup>1</sup> Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Éducation et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

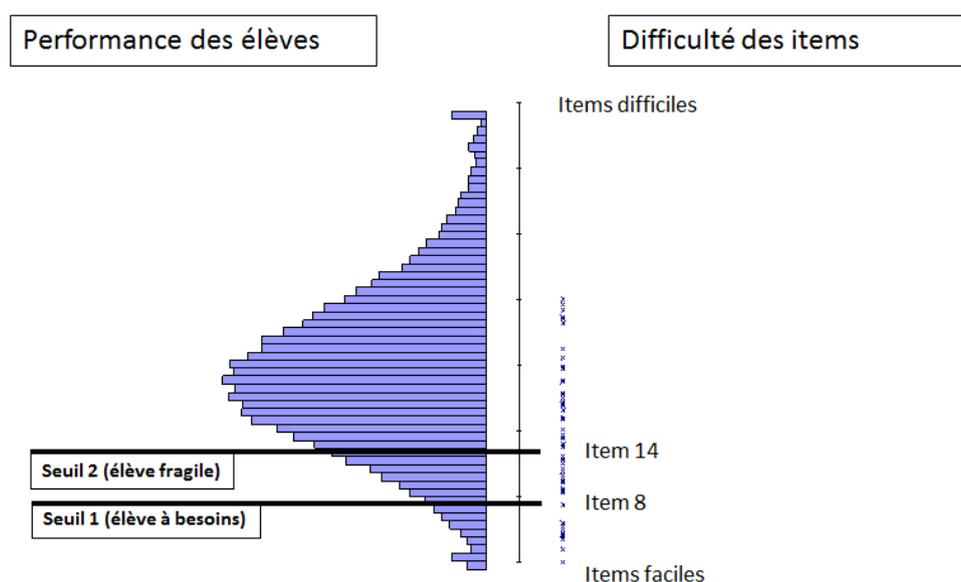
<sup>2</sup> Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

**FIGURE 1 • Méthode des marque-pages**



### 3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères CE1*, les contenus sont inchangés par rapport à 2023 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2023 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par école ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

### 3.3 Seuils retenus

En 2024, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2023, les seuils définis en 2023 ont été repris et appliqués aux données de 2024.

**TABLEAU 6 • Seuils retenus en 2023 et 2024**

Français CE1						
Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	15			néant	9	12
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	15			néant	9	12
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	10			néant	2	5
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			néant	1	3
Lire à voix haute des mots	60			néant	16	30
Lire à voix haute un texte	103			néant	10	29
Écrire des syllabes (dictées)	12			néant	3	6
Écrire des mots (dictés)	12			néant	3	6

Source : DEPP, Repères CE1

Note : Case verte : compétence identique (comparabilité diachronique directe).

Lecture : La compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CE1 en 2023 et en début de CE1 en 2024. Le seuil 1 correspond à 9 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Mathématiques CE1						
Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	10			néant	4	7
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			néant	4	7
Placer un nombre sur une ligne graduée	15			néant	4	8
Résoudre des problèmes	6			néant	2	4
Calculer mentalement	10			néant	4	7
Additionner (Calculer en ligne)	8			néant	3	5
Soustraire (Calculer en ligne)	7			néant	1	3
Reproduire un assemblage	8			néant	2	4

Source : DEPP, Repères CE1

Note : Case verte : compétence identique (comparabilité diachronique directe).

Lecture : La compétence « lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés) » a été évaluée en début de CE1 en 2023 et en début de CE1 en 2024. Le seuil 1 correspond à 4 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

## ➤ 4. Résultats

Ces premiers résultats de l'évaluation sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 30 septembre 2024. À cette date, le taux national de saisie pour l'ensemble des élèves de CE1 s'élevait à 99,0 %.

Quelques écoles ont poursuivi la saisie après le 30 septembre et leurs résultats ne sont pas pour l'heure pris en compte. La DEPP publiera, comme chaque année, une note d'information avec l'ensemble des résultats.

### 4.1 Résultats d'ensemble en début de CE1

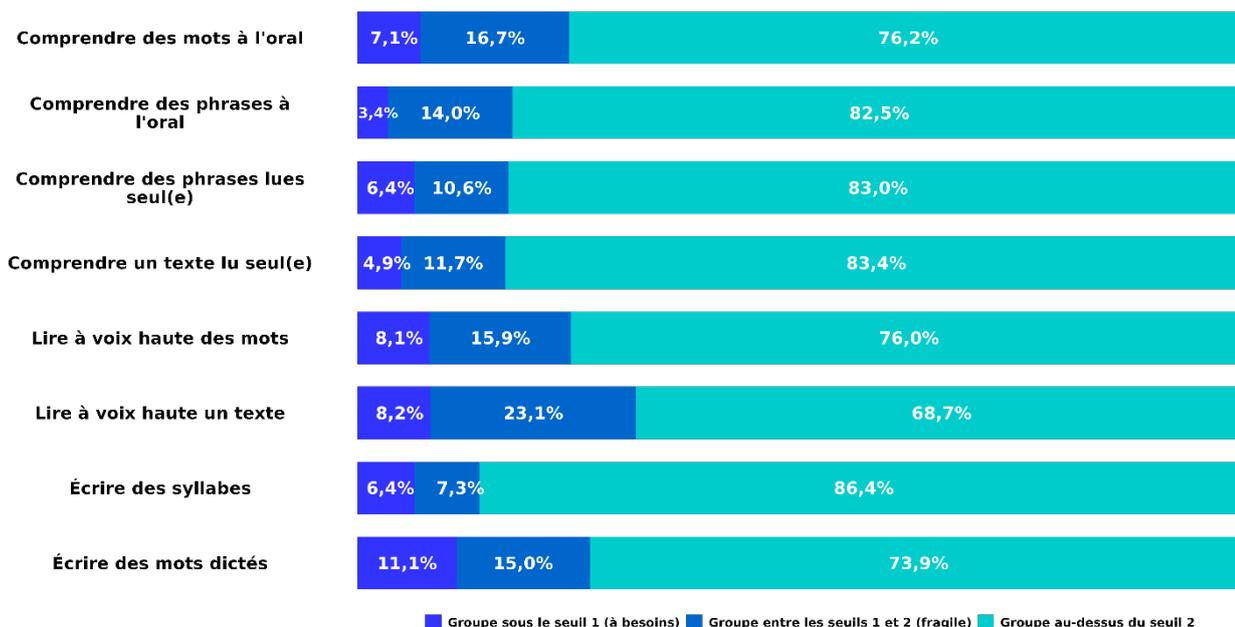
#### 4.1.1 CE1 français, résultats 2024

La compétence la mieux maîtrisée est « écrire des syllabes » (86,4 %). Trois autres compétences sont également parmi les mieux maîtrisées : « comprendre un texte lu seul » et « comprendre des phrases lues seul », « comprendre des phrases à l'oral » (respectivement 83,4 %, 83,0 % et 82,5 %).

Les compétences les moins maîtrisées sont « lire à voix haute un texte » et « écrire des mots dictés » (respectivement 68,7 % et 73,9 % d'élèves au-dessus-du seuil 2).

Pour l'exercice de lecture à voix haute de mots, le seuil de maîtrise est fixé à au moins 30 mots par minute pour l'exercice de lecture à voix haute de mots : 76,0 % des élèves atteignent une maîtrise satisfaisante. Si l'on applique les attendus de fin de CP (lecture d'au moins 50 mots à la minute), le taux de maîtrise atteint 45,4 %.

**FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1 en septembre 2024**



Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

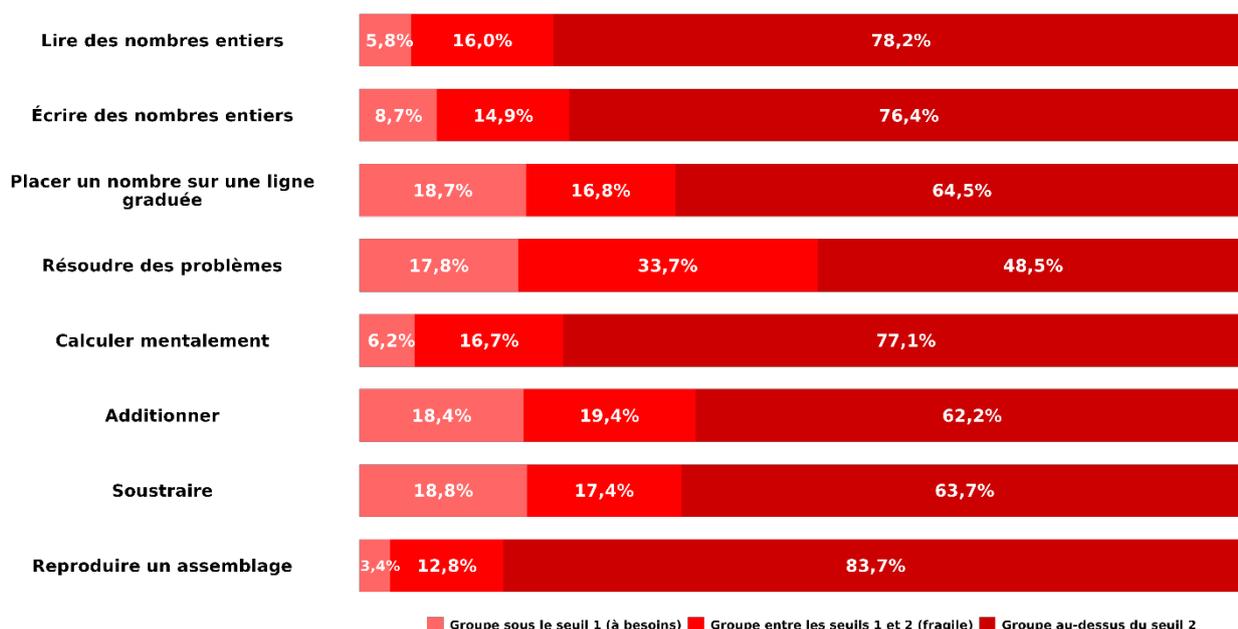
Lecture : En septembre 2024, 76,2 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

### 4.1.2 CE1 mathématiques, résultats 2024

En mathématiques, la compétence la mieux maîtrisée est « reproduire un assemblage » (83,7 %). Les trois autres compétences les mieux maîtrisées sont : « lire des nombres entiers », « calculer mentalement » et « écrire des nombres entiers » (respectivement 78,2 %, 77,1 % et 76,4 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

La compétence la moins bien maîtrisée est « résoudre des problèmes » (48,5 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

**FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1 en septembre 2024**



Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 78,2 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire des nombres entiers ».

### 4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019

Des modifications ont été apportées dans les évaluations en 2022 ne permettant pas la comparabilité avec les années antérieures. Seules les compétences dont la comparabilité est maintenue en 2024 sont présentées.

#### 4.1.3.1 Français

Entre 2019 et 2024, les performances des élèves sont stables en français sauf pour « lire à voix haute des mots » où les résultats progressent (+ 3,4 points) ainsi que « écrire des mots dictés » et « comprendre un texte lu seul » où les résultats diminuent (de respectivement - 3,2 points et - 1,2 point).

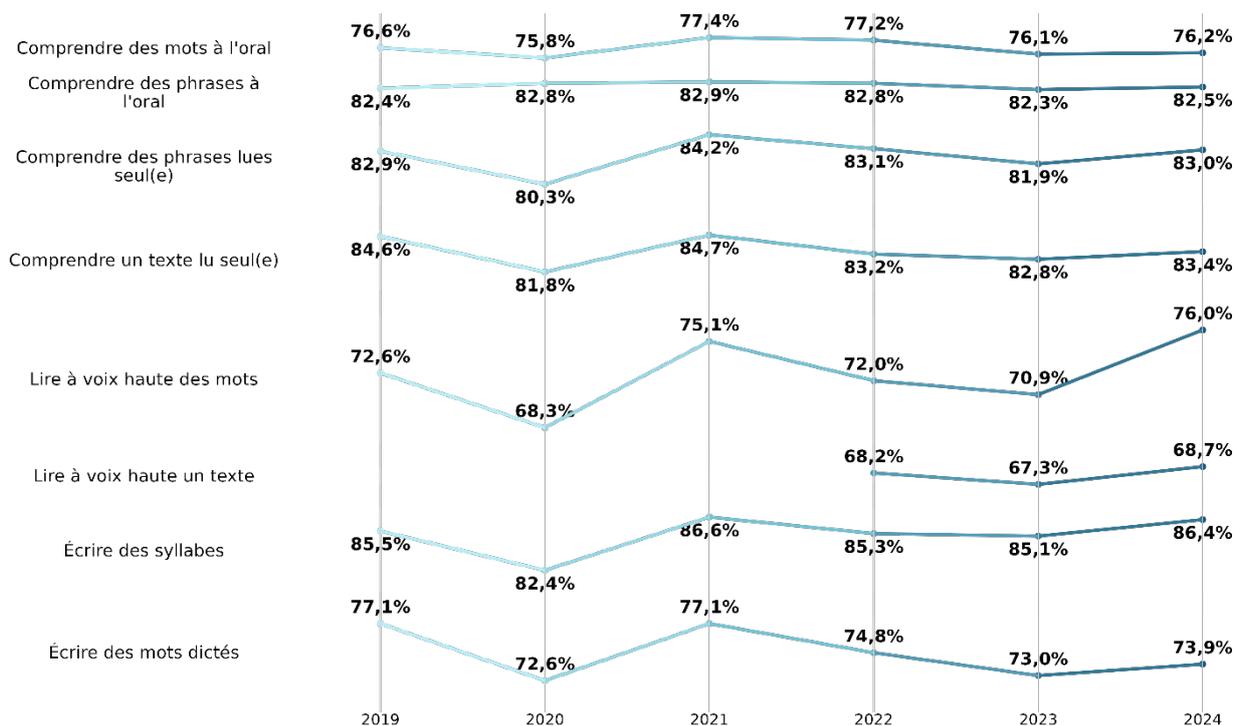
En 2024, en français, les résultats sont stables par rapport à 2023, pour quatre des huit compétences évaluées (moins d'un point de différence) et en hausse pour quatre compétences évaluées, « comprendre des phrases lues seul(e) », « lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte » et « écrire des syllabes ». Pour ces compétences, la part d'élèves ayant un niveau satisfaisant gagne entre 1,1 point et 5,1 points. La hausse la plus marquée concerne la lecture de mots à voix haute (+5,1 points).

En 2023, les résultats étaient globalement en baisse par rapport à 2022. Les baisses concernaient les compétences « comprendre des mots à l'oral », « comprendre des phrases lues seul(e) », « lire à voix haute des mots » et « écrire des mots dictés » (respectivement - 1,1, - 1,2, - 1,1 et - 1,8 point). Pour les quatre autres compétences évaluées, les résultats étaient stables par rapport à 2022.

En 2022, les résultats étaient en baisse par rapport à 2021 pour la plupart des compétences évaluées. Les compétences « écrire des mots », « écrire des syllabes », « lire à voix haute des mots », « comprendre un texte lu seul(e) » et « comprendre des phrases lues seul(e) » baissaient respectivement de 2,3 points, 1,3 point, 3,1 points, 1,5 point et 1,1 point.

En 2021, le niveau de maîtrise des élèves était équivalent, voire supérieur, à celui de 2019.

**FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CE1 entre 2019 et 2024**



Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 76,2 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

#### 4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2024, les performances des élèves augmentent dans les quatre compétences comparables de mathématiques, de +1,2 point pour « calculer mentalement » à +3,8 points pour « écrire des nombres entiers ».

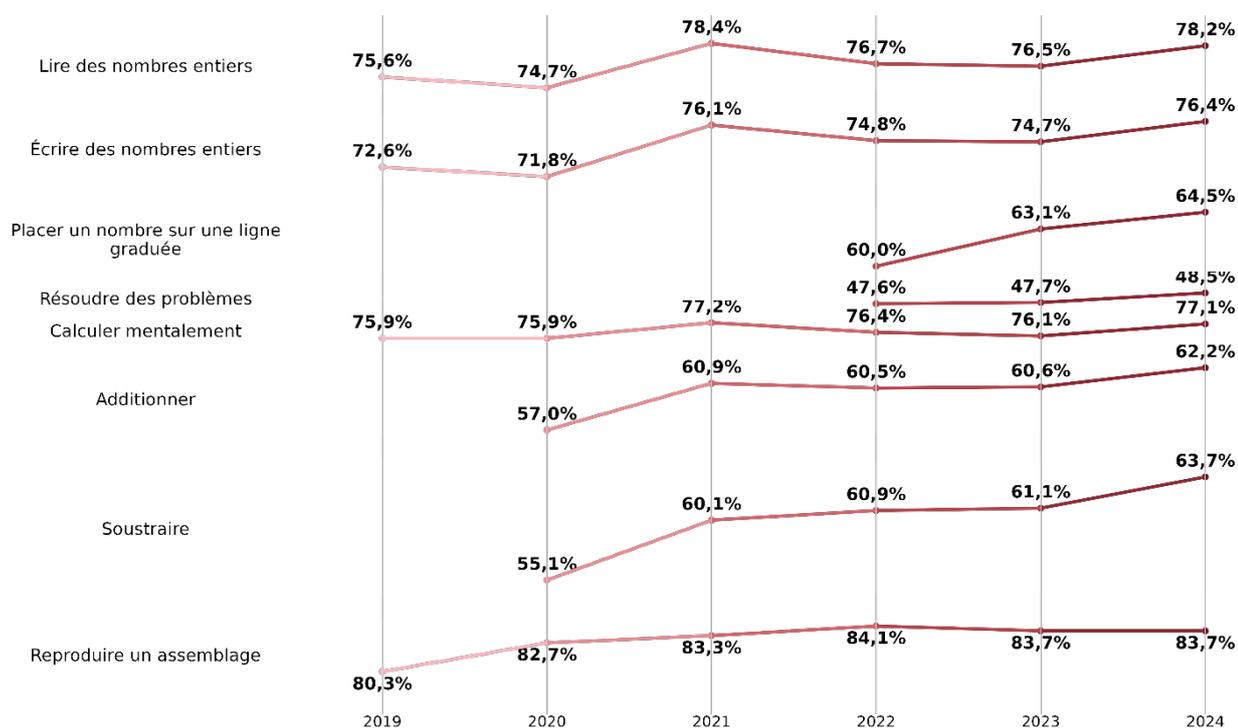
En 2024, en mathématiques, les résultats sont en hausse, par rapport à 2023, pour six des huit compétences évaluées. La proportion d'élèves dans le groupe satisfaisant augmente entre +1,0 et +2,6 points. La hausse la plus marquée concerne la compétence « soustraire ». Seules les compétences « résoudre des problèmes » et « reproduire un assemblage » sont stables

En 2023, les résultats étaient comparables à ceux observés en 2022, sauf pour l'exercice de la ligne graduée pour lequel la part d'élèves au-dessus du seuil 2 augmentait de 3,1 points.

En 2022, les résultats étaient stables, sauf pour les compétences « lire des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers » pour lesquels la part d'élèves au-dessus du seuil 2 baissaient respectivement de 1,7 et 1,3 point.

En 2021, la réussite des élèves était supérieure à celle observée en 2019 dans toutes les compétences.

**FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CE1 entre 2019 et 2024**



Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 78,2 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire des nombres entiers ».

## 4.2 Résultats selon le sexe

### 4.2.1 CE1 français, résultats 2024 selon le sexe

En français, en début de CE1, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (entre 2,7 et 5,0 points d'écart en faveur des filles) pour six compétences des huit compétences évaluées. En revanche, les garçons réussissent mieux en fluence de lecture : « lire à voix haute des mots » et « lire à voix haute un texte » (respectivement +1,0 et +1,4 point en faveur des garçons). Pour ces deux compétences, la représentation des garçons dans le groupe « à besoins » est équivalente à celle des filles.

La proportion de garçons dans le groupe « à besoins » est plus importante que celle des filles de 1,4 point pour « comprendre des mots à l'oral » et « comprendre des phrases à l'oral », de 1,8 point pour « comprendre des phrases lues seul(e) », « comprendre un texte lu seul(e) » et « écrire de syllabes », et 3,2 points pour « écrire des mots dictés ».

**TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1 en septembre 2024, selon le sexe (en %)**

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des mots à l'oral	6,3	16,1	77,6	7,7	17,3	74,9
Comprendre des phrases à l'oral	2,7	12,2	85,1	4,1	15,8	80,1
Comprendre des phrases lues seul(e)	5,5	10,0	84,5	7,3	11,1	81,6
Comprendre un texte lu seul(e)	3,9	10,5	85,6	5,7	12,9	81,4
Lire à voix haute des mots	7,8	16,7	75,5	8,3	15,2	76,5
Lire à voix haute un texte	8,1	23,9	68,0	8,3	22,3	69,4
Écrire des syllabes	5,4	6,8	87,8	7,2	7,7	85,1
Écrire des mots dictés	9,4	14,1	76,5	12,6	15,8	71,6

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 6,3% des filles évaluées en début de CE1 sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

#### 4.2.2 CE1 mathématiques, résultats 2024 selon le sexe

Contrairement au début de CP, les écarts de performances sont à l'avantage des garçons pour six compétences de mathématiques sur huit. En revanche, les filles réussissent mieux pour « reproduire un assemblage » (85,1 % dans le groupe satisfaisant contre 82,4 % pour les garçons) et « calculer mentalement » (78,4 % contre 75,8 %).

L'écart filles-garçons le plus élevé est de 14,5 points pour « additionner ». C'est également pour cette compétence que la part de filles « à besoins » est la plus grande (21,8 %).

**TABLEAU 8 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1 en septembre 2024, selon le sexe (en %)**

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire des nombres entiers	6,5	19,4	74,1	5,0	12,7	82,3
Écrire des nombres entiers	9,6	17,3	73,1	7,7	12,6	79,7
Placer un nombre sur une ligne graduée	20,3	18,5	61,2	17,0	15,1	67,9
Résoudre des problèmes	18,6	35,7	45,8	16,9	31,7	51,3
Calculer mentalement	5,5	16,0	78,4	6,8	17,4	75,8
Additionner	21,8	23,2	54,9	15,0	15,6	69,4
Soustraire	19,9	20,5	59,6	17,8	14,4	67,8
Reproduire un assemblage	2,7	12,2	85,1	4,1	13,5	82,4

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 6,5 % des filles évaluées en début de CE1 sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « additionner ».

### 4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe

Entre 2019 et 2024, les écarts de performance entre filles et garçons sont stables en français et en mathématiques dans les compétences comparables.

Entre 2023 et 2024, les écarts entre filles et garçons restent stables pour la plupart des compétences évaluées de français, à l'exception de « lire à voix haute des mots » (dont l'écart passe de -1,7 point à -1,0 point, soit une évolution de -0,7 point sur l'année). En mathématiques, les écarts entre les filles et les garçons sont stables pour quatre des sept compétences et en diminution pour « lire des nombres entiers », « additionner » et « écrire des nombres entiers » (-0,7, -0,6 et -0,5 point).

**TABEAU 9 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CE1 en 2023 et 2024 selon le sexe (en %)**

Compétences	Repères CE1 2023			Repères CE1 2024		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des mots à l'oral	77,3	75,0	2,3	77,6	74,9	2,7
Comprendre des phrases à l'oral	84,8	79,9	4,9	85,1	80,1	5,0
Comprendre des phrases lues seul(e)	83,4	80,5	2,9	84,5	81,6	2,9
Comprendre un texte lu seul(e)	85,0	80,7	4,3	85,6	81,4	4,2
Lire à voix haute des mots	70,1	71,8	-1,7	75,5	76,5	-1,0
Lire à voix haute un texte	66,4	68,1	-1,7	68,0	69,4	-1,4
Écrire des syllabes	86,3	83,9	2,4	87,8	85,1	2,7
Écrire des mots dictés	75,4	70,6	4,8	76,5	71,6	4,9
Lire des nombres entiers	72,0	80,9	-8,9	74,1	82,3	-8,2
Écrire des nombres entiers	71,1	78,2	-7,1	73,1	79,7	-6,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	59,6	66,5	-6,9	61,2	67,9	-6,7
Résoudre des problèmes	44,9	50,5	-5,6	45,8	51,3	-5,5
Calculer mentalement	77,5	74,9	2,6	78,4	75,8	2,6
Additionner	52,9	68,0	-15,1	54,9	69,4	-14,5
Soustraire	56,8	65,3	-8,5	59,6	67,8	-8,2
Reproduire un assemblage	85,1	82,4	2,7	85,1	82,4	2,7

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2023, 77,3,6 % des filles évaluées en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

## 4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

### 4.3.1 CE1 français, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences évaluées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles en REP+, REP, publiques hors EP ou privées). Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des domaines évalués en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP sont de l'ordre de 6 à 22 points selon les compétences évaluées. L'écart le plus marqué concerne la compréhension orale de mots et l'écriture de mots dictés.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ varient de 12 à 32 points selon les compétences évaluées. Les écarts les plus marqués entre public hors EP et REP+ concernent les compétences « comprendre des mots à l'oral » et « comprendre des phrases à l'oral ». L'écart le moins important concerne la compétence « écrire des mots ».

**TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1 à la rentrée 2024, selon le secteur (en %)**

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des mots à l'oral	5,2	15,0	79,8	15,1	26,7	58,2	22,1	30,3	47,6	2,3	10,6	87,1
Comprendre des phrases à l'oral	2,4	12,5	85,2	7,8	22,1	70,1	12,1	27,1	60,8	1,1	9,1	89,9
Comprendre des phrases lues seul(e)	5,7	10,0	84,3	10,7	14,8	74,5	14,4	17,2	68,4	2,6	6,8	90,6
Comprendre un texte lu seul(e)	4,1	10,7	85,2	8,7	17,8	73,5	12,1	22,0	65,8	2,0	6,5	91,5
Lire à voix haute des mots	7,0	15,6	77,4	13,4	18,1	68,5	20,1	19,2	60,7	3,6	14,0	82,4
Lire à voix haute un texte	7,3	23,2	69,5	12,9	25,2	61,9	19,7	26,8	53,5	3,4	19,0	77,6
Écrire des syllabes	5,7	7,1	87,3	9,9	9,0	81,1	14,7	10,8	74,5	2,8	5,0	92,2
Écrire des mots dictés	10,3	14,9	74,8	15,3	16,1	68,6	20,5	16,6	62,8	6,5	13,7	79,8

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 5,2 % des élèves évalués en début de CE1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

### 4.3.2 CE1 mathématiques, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement

Comme en français, les différences de résultats sont marquées en fonction du secteur de scolarisation des élèves. Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée.

Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que les écarts sont les plus marqués entre les performances des élèves scolarisés en REP et ceux scolarisés hors éducation prioritaire (15,8 points). Dans les autres domaines, les écarts varient de 5,4 points pour « soustraire » à 9,1 points pour « placer un nombre sur une ligne graduée ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+ : ils varient de 9,7 points pour l'exercice « reproduire un assemblage » à 22,3 points pour « résoudre des problèmes ».

**TABLEAU 11 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1 à la rentrée 2024, selon le secteur (en %)**

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire des nombres entiers	5,2	15,7	79,0	8,4	18,1	73,4	12,2	21,0	66,8	3,3	13,2	83,6
Écrire des nombres entiers	8,1	14,6	77,2	11,4	17,1	71,5	15,4	18,9	65,7	5,7	12,5	81,8
Placer un nombre sur une ligne graduée	17,6	16,7	65,7	25,2	18,2	56,6	29,4	18,1	52,5	13,4	15,6	71,0
Résoudre des problèmes	16,2	33,0	50,9	26,2	38,7	35,1	32,3	39,1	28,6	11,8	30,5	57,7
Calculer mentalement	5,6	16,3	78,1	9,4	19,6	71,0	12,1	20,9	67,1	3,7	14,4	81,9
Additionner	17,5	19,1	63,4	23,2	21,2	55,6	28,0	22,2	49,8	14,3	18,1	67,7
Soustraire	18,0	17,3	64,8	22,2	18,4	59,4	26,5	19,3	54,2	16,6	16,7	66,7
Reproduire un assemblage	3,0	12,3	84,8	5,2	16,2	78,6	7,0	17,8	75,1	2,2	10,7	87,1

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 5,2% des élèves évalués en début de CE1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « lire des nombres entiers ».

### 4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement

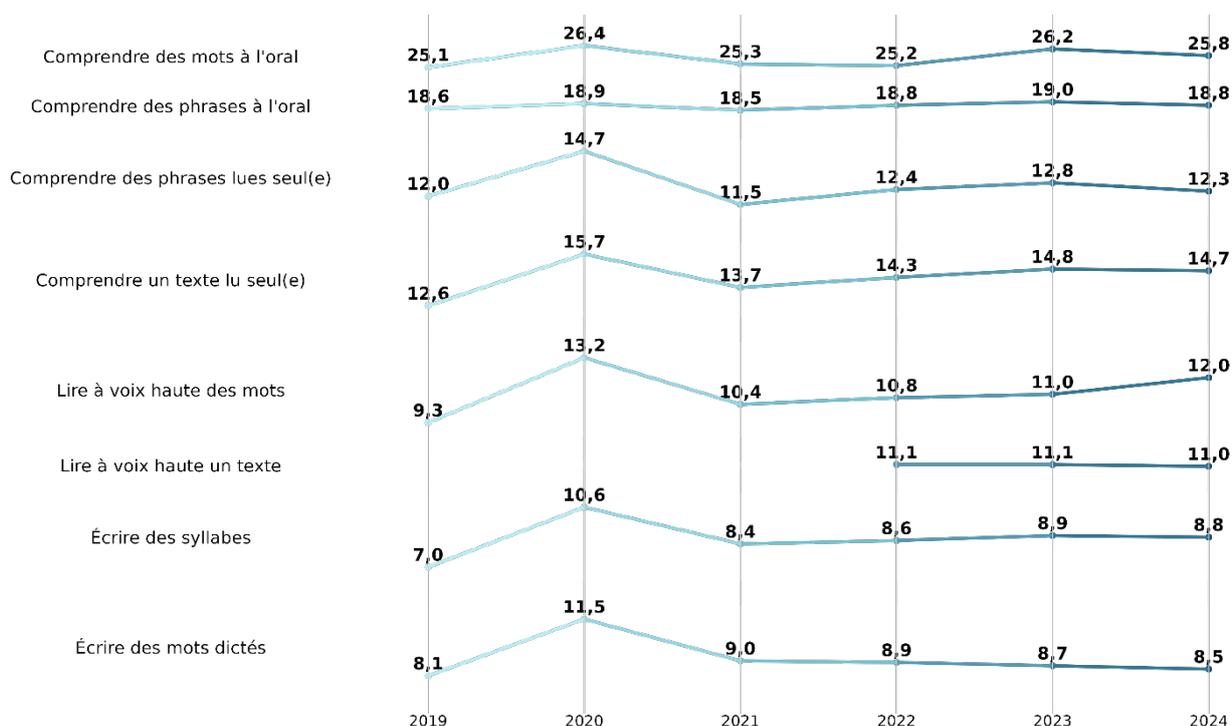
#### 4.3.3.1 Français

Entre 2019 et 2024, les écarts de performance sont stables en français entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en éducation prioritaire dans tous les domaines, à l'exception de trois compétences dont les écarts augmentent : « écrire des syllabes », « comprendre un texte lu seul » et « lire à voix haute des mots » (+ 1,8, +1,9 et + 2,7 points).

L'augmentation de l'écart pour la compétence « écrire des syllabes » est plus élevée pour les écoles en REP+ qu'en REP par rapport aux écoles publiques hors éducation prioritaire (+ 2,3, contre +1,4 point).

Entre 2023 et 2024, en français, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables à l'exception de « comprendre des phrases lues seul » (dont l'écart diminue de 0,5 point) et de « lire à voix haute des mots » (dont l'écart augmente de 1,0 point).

**FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP depuis 2019**

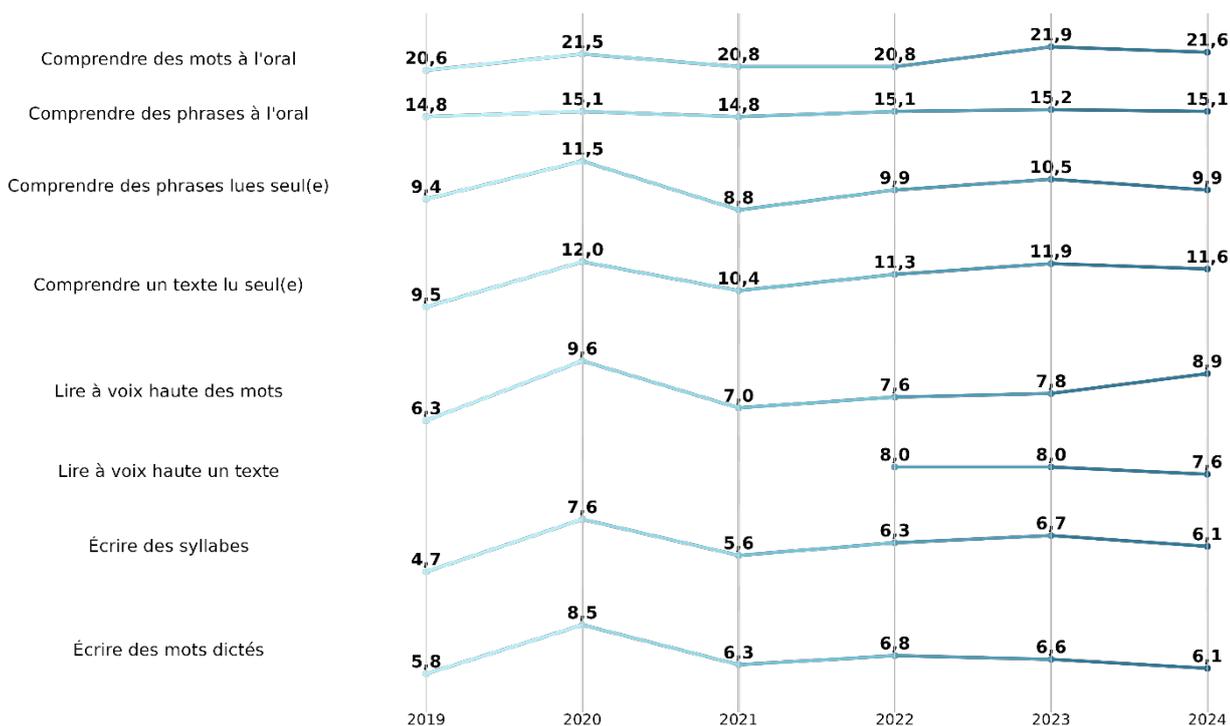


Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en début de CE1, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 25,8 points de pourcentage.

**FIGURE 7 • Écarts de performance dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP depuis 2019**

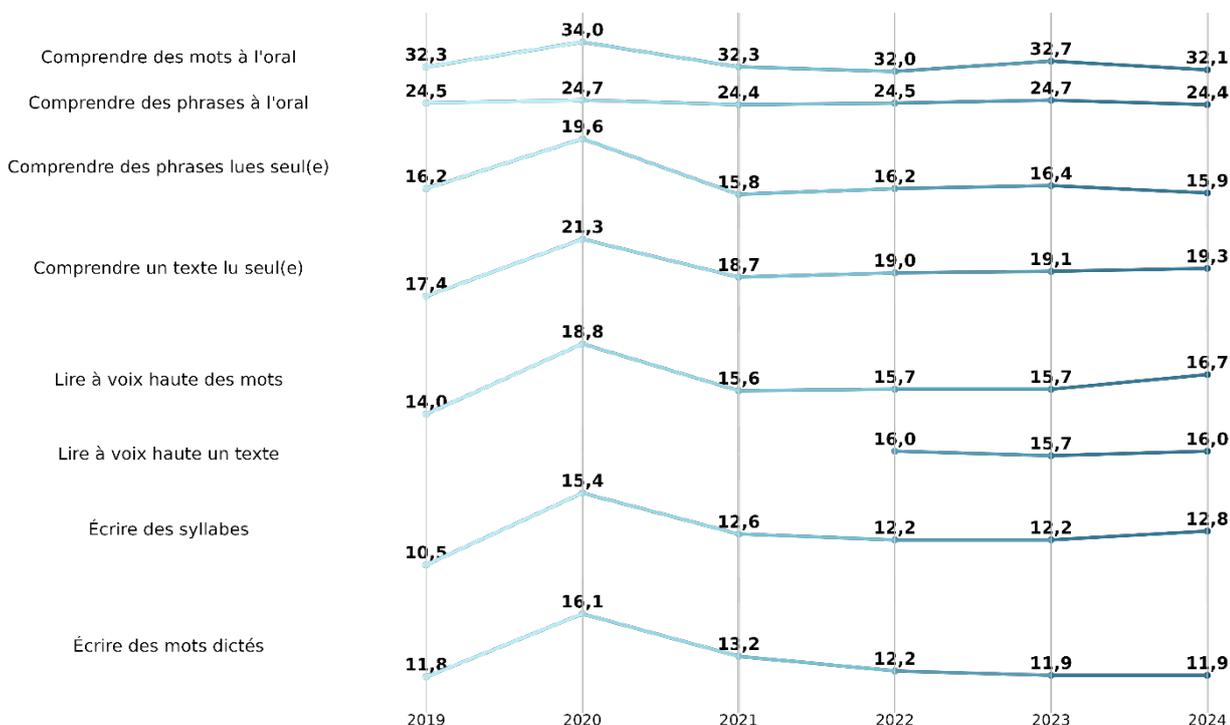


Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en début de CE1, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 21,6 points de pourcentage.

**FIGURE 8 • Écarts de performance dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ depuis 2019**



Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en début de CE1, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 32,1 points de pourcentage.

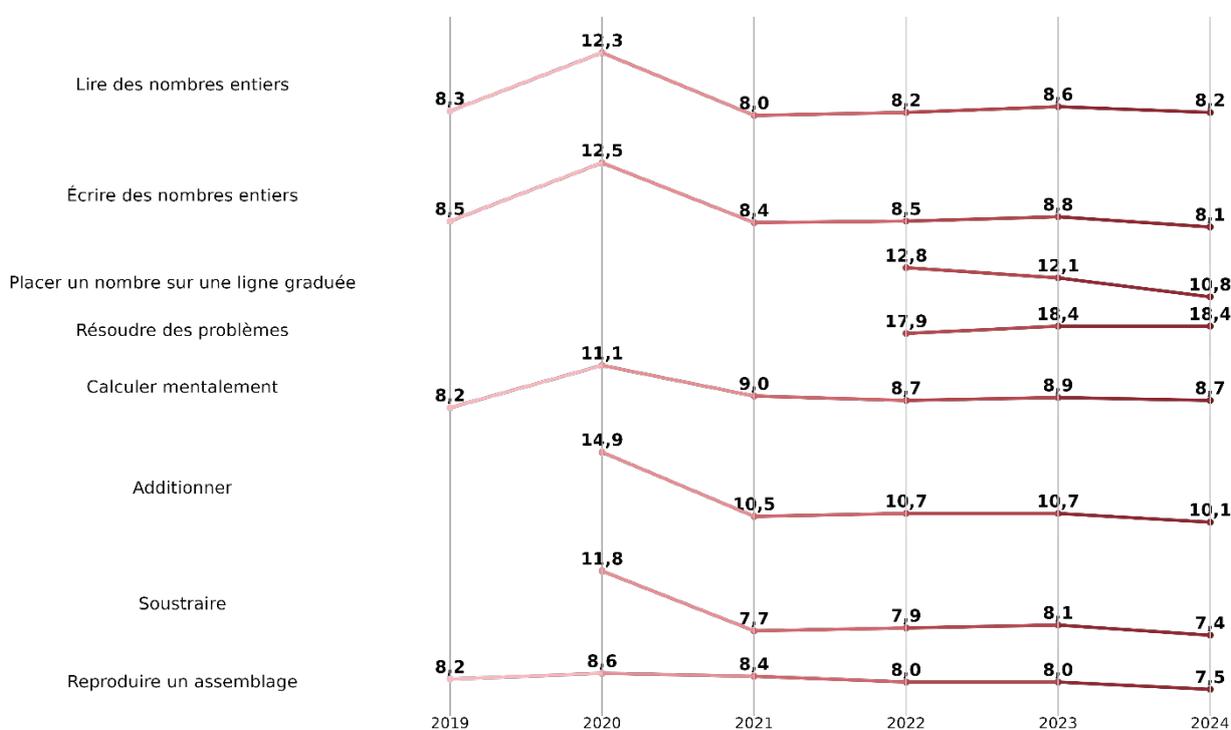
### 4.3.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2024, les écarts de performance sont stables en mathématiques entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en éducation prioritaire dans tous les domaines.

Entre 2023 et 2024, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour cinq des huit compétences évaluées. Cette baisse est plus élevée pour « placer un nombre sur une ligne graduée » (-1,3 point) que pour « reproduire un assemblage », « additionner », « soustraire » et « écrire des nombres entiers », dont les écarts de performance diminuent de 0,5 à 0,7 point.

La diminution des écarts pour « placer un nombre sur une ligne graduée » est davantage marquée pour les écoles en REP+ qu'en REP par rapport aux écoles publiques hors éducation prioritaires (-1,9 point, contre -1,1 point).

**FIGURE 9 • Écarts de performance dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP depuis 2019**

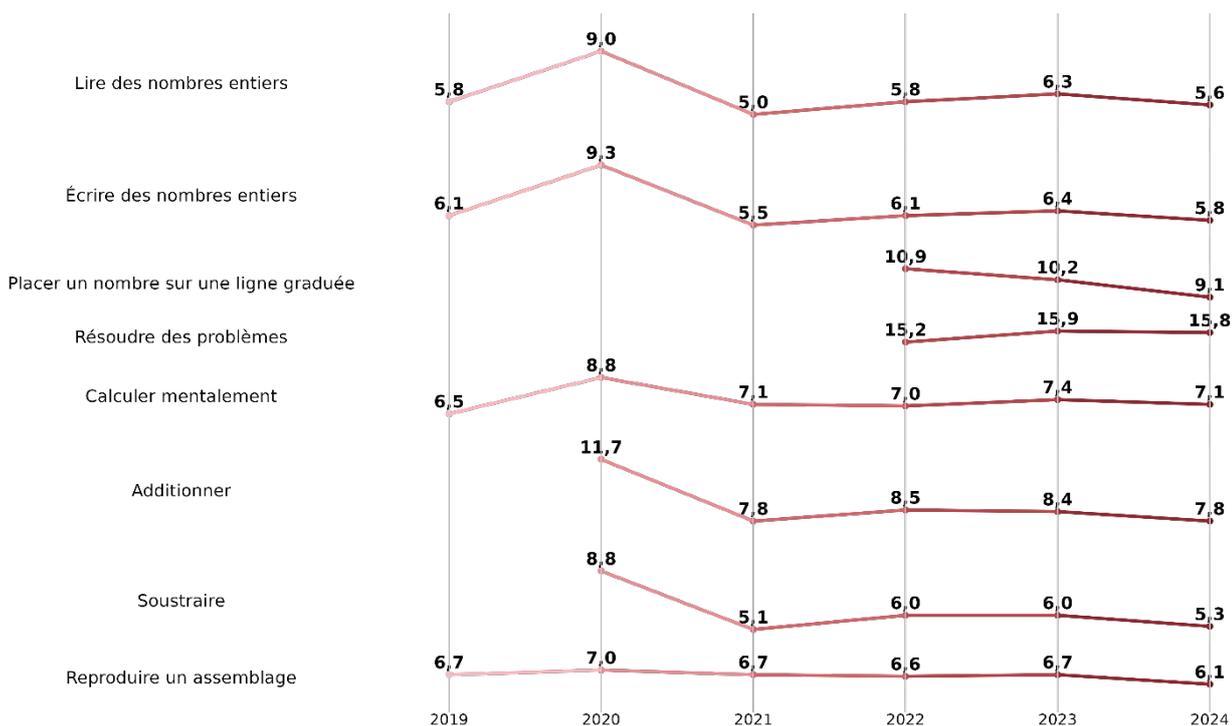


Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en début de CE1, dans la compétence « lire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 8,2 points de pourcentage.

**FIGURE 10 • Écarts de performance dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP depuis 2019**

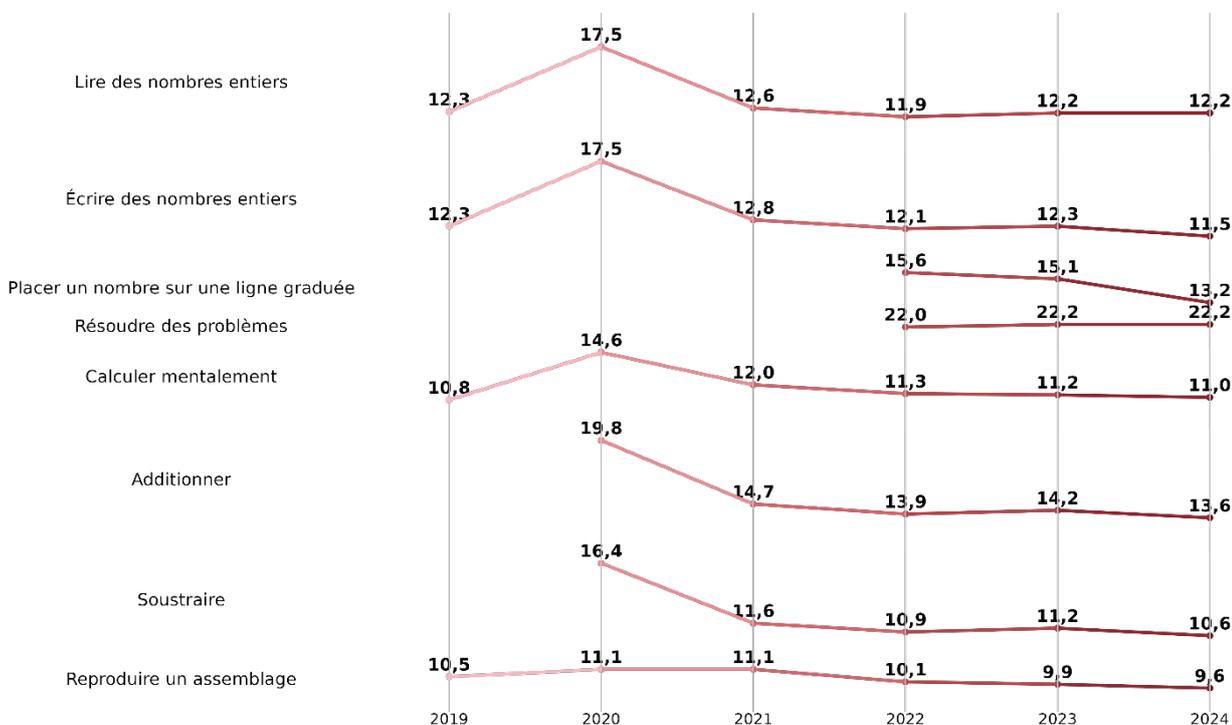


Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en début de CE1, dans la compétence « lire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 5,6 points de pourcentage.

**FIGURE 11 • Écarts de performance dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ depuis 2019**



Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en début de CE1, dans la compétence « lire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 12,2 points de pourcentage.

**TABLEAU 12 • Écarts de performance dans les compétences comparables en CE1 en 2023 et 2024 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)**

Compétences	Repères CE1 2023				Repères CE1 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des mots à l'oral	79,7	53,5	26,2	3,41	79,8	54,0	25,8	3,36
Comprendre des phrases à l'oral	85,0	66,1	19,0	2,92	85,2	66,4	18,8	2,91
Comprendre des phrases lues seul(e)	83,2	70,4	12,8	2,08	84,3	72,1	12,3	2,09
Comprendre un texte lu seul(e)	84,5	69,7	14,8	2,36	85,2	70,5	14,7	2,41
Lire à voix haute des mots	71,8	60,8	11,0	1,64	77,4	65,4	12,0	1,81
Lire à voix haute un texte	68,0	57,0	11,1	1,61	69,5	58,6	11,0	1,62
Écrire des syllabes	85,9	77,0	8,9	1,82	87,3	78,5	8,8	1,88
Écrire des mots dictés	73,7	65,0	8,7	1,51	74,8	66,3	8,5	1,51
Lire des nombres entiers	77,4	68,8	8,6	1,56	79,0	70,8	8,2	1,55
Écrire des nombres entiers	75,6	66,9	8,8	1,54	77,3	69,2	8,1	1,51
Placer un nombre sur une ligne graduée	64,6	52,5	12,1	1,65	65,7	55,0	10,8	1,57
Résoudre des problèmes	50,1	31,7	18,4	2,16	50,9	32,5	18,4	2,15
Calculer mentalement	77,2	68,3	8,9	1,57	78,1	69,5	8,7	1,57
Additionner	61,9	51,2	10,7	1,55	63,4	53,3	10,1	1,52
Soustraire	62,3	54,2	8,1	1,40	64,8	57,4	7,4	1,37
Reproduire un assemblage	84,8	76,8	8,0	1,68	84,8	77,2	7,5	1,64

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 25,8 points de pourcentage, contre 26,2 points en septembre 2023.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,36 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 3,41 en début de CP en 2023.

L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

**TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 en 2023 et 2024 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP (différences de proportions et odds ratio)**

Compétences	Repères CE1 2023				Repères CE1 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre des mots à l'oral	79,7	57,9	21,9	2,86	79,8	58,2	21,6	2,83
Comprendre des phrases à l'oral	85,0	69,8	15,2	2,45	85,2	70,1	15,1	2,45
Comprendre des phrases lues seul(e)	83,2	72,7	10,5	1,86	84,3	74,5	9,9	1,85
Comprendre un texte lu seul(e)	84,5	72,6	11,9	2,06	85,2	73,5	11,6	2,07
Lire à voix haute des mots	71,8	64,0	7,8	1,43	77,4	68,5	8,9	1,57
Lire à voix haute un texte	68,0	60,0	8,0	1,42	69,5	61,9	7,6	1,40
Écrire des syllabes	85,9	79,2	6,7	1,60	87,3	81,1	6,1	1,59
Écrire des mots dictés	73,7	67,1	6,6	1,37	74,8	68,6	6,1	1,35
Lire des nombres entiers	77,4	71,1	6,3	1,39	79,0	73,4	5,6	1,36
Écrire des nombres entiers	75,6	69,2	6,4	1,38	77,3	71,5	5,8	1,35
Placer un nombre sur une ligne graduée	64,6	54,4	10,2	1,53	65,7	56,6	9,1	1,47
Résoudre des problèmes	50,1	34,2	15,9	1,93	50,9	35,1	15,8	1,92
Calculer mentalement	77,2	69,8	7,4	1,47	78,1	71,0	7,1	1,45
Additionner	61,9	53,5	8,4	1,41	63,4	55,6	7,8	1,38
Soustraire	62,3	56,2	6,0	1,28	64,8	59,5	5,3	1,26
Reproduire un assemblage	84,8	78,1	6,7	1,57	84,8	78,6	6,1	1,51

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 21,6 points de pourcentage, contre 21,9 points en septembre 2023.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,83 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP. Cette valeur est de 2,86 en début de CP en 2023.

L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

**TABLEAU 14 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 en 2023 et 2024 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (différences de proportions et odds ratio)**

Compétences	Repères CE1 2023				Repères CE1 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre des mots à l'oral	79,7	47,0	32,7	4,44	79,8	47,6	32,1	4,33
Comprendre des phrases à l'oral	85,0	60,4	24,7	3,73	85,2	60,8	24,4	3,70
Comprendre des phrases lues seul(e)	83,2	66,8	16,4	2,46	84,3	68,4	15,9	2,48
Comprendre un texte lu seul(e)	84,5	65,4	19,1	2,88	85,2	65,9	19,3	2,98
Lire à voix haute des mots	71,8	56,0	15,7	1,99	77,4	60,7	16,7	2,22
Lire à voix haute un texte	68,0	52,3	15,7	1,94	69,5	53,5	16,0	1,98
Écrire des syllabes	85,9	73,7	12,2	2,17	87,3	74,5	12,8	2,34
Écrire des mots dictés	73,7	61,9	11,9	1,73	74,8	62,8	11,9	1,75
Lire des nombres entiers	77,4	65,3	12,2	1,82	79,0	66,8	12,2	1,87
Écrire des nombres entiers	75,6	63,4	12,3	1,79	77,3	65,7	11,5	1,77
Placer un nombre sur une ligne graduée	64,6	49,5	15,1	1,86	65,7	52,5	13,2	1,73
Résoudre des problèmes	50,1	27,9	22,2	2,59	50,9	28,6	22,2	2,58
Calculer mentalement	77,2	66,0	11,2	1,74	78,1	67,1	11,0	1,75
Additionner	61,9	47,7	14,2	1,78	63,4	49,8	13,6	1,75
Soustraire	62,3	51,1	11,2	1,58	64,8	54,2	10,6	1,56
Reproduire un assemblage	84,8	74,9	9,9	1,87	84,8	75,1	9,6	1,84

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 32,1 points de pourcentage, contre 32,7 points en septembre 2023.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 4,33 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+. Cette valeur est de 4,44 en début de CP en 2023.

L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

## 4.4 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2023

Les exercices proposés pour tester les compétences identiques ne sont pas les mêmes au *Point d'étape CP* et en *Repères début de CE1*. Il ne peut donc pas y avoir de comparaison directe entre proportions d'élèves atteignant le niveau satisfaisant à l'une ou l'autre évaluation. Seuls les écarts peuvent être mis en regard.

Un seul exercice, celui de lecture de mots, peut permettre d'approcher directement la mesure de l'évolution d'une cohorte entre mi-CP et début de CE1. Pour cet exercice, en effet, les 30 premiers mots proposés à la lecture sont les mêmes aux deux temps de mesure. En revanche, le seuil d'exigence n'est pas le même. Ainsi, en janvier 2024, à la mi-CP, 75,4 % des élèves atteignaient le seuil 2 (satisfaisant) fixé à 14 mots et 23,9 % lisaient au moins 30 mots. En début de CE1, en septembre 2024, le seuil 2 (satisfaisant) fixé à 30 mots est atteint par 76,0 % des élèves.

Les écarts de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux de l'éducation prioritaire augmentent pour neuf des onze compétences comparables (de + 1,1 point à + 4,7 points). La hausse d'écart la plus importante concerne « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une droite graduée ». L'écart est stable pour « comprendre des phrases lues seul(e) » et diminue pour « soustraire ». Ce constat sur l'évolution des écarts entre mi-CP et début CE1 est semblable à celui fait les années précédentes.

L'hypothèse la plus forte est qu'il s'agisse de « l'effet des vacances scolaires » illustré par la DEPP lors d'une étude récente.

**TABEAU 15 • Écarts de performance pour les compétences comparables au point d'étape CP 2024 et en CE1 2024 (cohorte des élèves entrés en CP en septembre 2023) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)**

Compétences	Point d'étape CP 2024				Repères CE1 2024			
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,5	68,8	17,7	2,91	85,2	66,4	18,8	2,91
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,9	51,7	12,2	1,65	84,3	72,1	12,3	2,09
Lire à voix haute des mots	75,9	68,5	7,4	1,45	77,4	65,4	12,0	1,81
Lire à voix haute un texte	75,9	67,5	8,4	1,51	69,5	58,6	11,0	1,62
Écrire des syllabes	82,7	76,3	6,3	1,48	87,3	78,5	8,8	1,88
Écrire des mots dictés	79,1	72,2	6,9	1,46	74,8	66,3	8,5	1,51
Écrire des nombres entiers	81,5	78,1	3,4	1,24	77,3	69,2	8,1	1,51
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,3	78,2	6,1	1,50	65,7	55,0	10,8	1,57
Résoudre des problèmes	60,9	47,8	13,1	1,70	50,9	32,5	18,4	2,15
Additionner	69,6	62,5	7,2	1,38	63,4	53,3	10,1	1,52
Soustraire	72,4	61,9	10,5	1,62	64,8	57,4	7,4	1,37

Source : DEPP, Repères CE1

Champ : France + COM (hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2024, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,7 points de pourcentage. En septembre 2024, en CE1, cet écart est de 18,8 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,91 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur était la même en début de CE1. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes est stable entre ces deux temps de mesure.

## ➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée auprès des enseignants suite à l'évaluation *Repères CE1* de septembre 2024 mise en regard des évaluations précédentes. Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères CE1*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

### 5.1 Participation

À la date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, 3 412 enseignants de CE1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 530 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 45 % des enseignants participants). La moitié de ces enseignants n'enseigne qu'à des élèves de classe CE1, tandis que l'autre moitié enseigne également à des élèves d'autres classes (respectivement 799 et 731 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 530 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

**TABLEAU 16 • Participation des enseignants au questionnaire**

	2024
Participation totale	3 412
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 530
Enseignants de classe CE1	799
Enseignants de classe CE1 et d'une autre classe	731

Source : DEPP, *Repères CE1*

Lecture : À la date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, 3 412 enseignants de CE1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 530 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

## 5.2 Résultats

### 5.2.1 Communication

86 % des enseignants de CE1 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 92 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

72 % des enseignants indiquent avoir eu connaissance des documents proposés sur Eduscol. Parmi eux, 93 % estiment que ces documents correspondent à leurs attentes.

47 % des enseignants déclarent que l'infographie proposée sur les pages [education.gouv.fr](https://education.gouv.fr) est utile dans la communication avec les parents.

**TABLEAU 17 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)**

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)				
	Repères CP et CE1				Repères CE1
	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	88	95	92	87	86
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	85*	94*	92*	94*	92*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	72	78	77	73	72
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	71	80	81	85	93
L'infographie proposée sur les pages <a href="https://education.gouv.fr">education.gouv.fr</a> a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	36	45	48	49	47

Source : DEPP, Repères CE1

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Note : \* Enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Lecture : En 2024, 86 % des enseignants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CE1* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats et les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (respectivement 72 %, 55 % et 54 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (36 %).

**TABLEAU 18 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)**

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile » (en %)				
	Repères CP et CE1				Repères CE1
	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Les cahiers et guides en version PDF	60	72	82	76	72
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	39	46	49	52	50
La vidéo de présentation générale du dispositif	30	37	36	36	36
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	43	52	50	32	36
Le diaporama de présentation du dispositif	28	35	23	37	36
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	44	51	49	61	55
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	53	63	60	59	54
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	*	*	*	*	42

Source : DEPP, *Repères CE1*

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 72 % des enseignants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur sont été très utiles ou assez utiles.

## 5.2.2 Logistique

En 2024, 75 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 74 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

75 % des enseignants déclarent disposer du matériel de projection pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe. Parmi ces enseignants, 51 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Six enseignants sur dix déclarent avoir eu connaissance de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (62 %). Parmi ces enseignants, 84 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour élèves non-voyants et pour élèves sourds et malentendants (respectivement 49 % et 44 %).

**TABLEAU 19 • Logistique (en %)**

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)				
	Repères CP et CE1				Repères CE1
	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	83	84	84	80	75
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80	82	82	79	74
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	64	70	72	71	75
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	57	59	61	60	51
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	61	68	64	64	62
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	52	60	80	79	84
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	38	47	57	56	49
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes complétée parlée ?	35	43	53	51	44

**Source :** DEPP, Repères CE1

**Note :** Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

**Lecture :** En 2024, 75 % des enseignants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

### 5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est demandé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation *Repères CE1 2024*.

En 2024, le taux d'accord des enseignants avec la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 en français est compris entre 76 % (« comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse) ») et 81 % (« écrire des syllabes (dictées) » et « écrire des mots (dictés) »). En mathématiques, ce taux d'accord varie entre 56 % (« placer un nombre sur une ligne graduée ») et 83 % (« écrire des nombres entiers (sous la dictée) »). En 2023, le taux d'accord des enseignants avec la pertinence des exercices proposés était compris entre 83 % et 86 % pour le français et entre 56 % et 86 % en mathématiques.

**TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 (en %)**

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)					
	Septembre 2018	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	80	73	81	84	83	77
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	78	75	82	86	85	79
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	*	75	83	86	86	78
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	63	72	80	84	83	76
Comprendre des textes lus seuls (questions lues par l'élève)	50	*	*	*	*	*
Lire à voix haute des mots	81	75	82	87	87	80
Lire à voix haute un texte	77	71	78	83**	83	77
Écrire des syllabes (dictées)	89	76	83	88	87	81
Écrire des mots (dictés)	88	75	82	87	86	81
Comparer des suites de lettres	64	*	*	*	*	*

Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)					
	Septembre 2018	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Comparer des nombres	56	*	*	*	*	*
Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	89	77	84	88	88	82
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	90	75	82	88	89	83
Représenter des nombres entiers	70	67	72	*	*	*
Placer un nombre sur une ligne numérique	24	29	31	*	*	*
Placer un nombre sur une ligne graduée	*	*	*	60	56	56
Résoudre des problèmes	66	66	73	82**	80	74
Calculer mentalement	70	71	78	85	84	78
Calculer en ligne	60	68	75	82	80	74
Reproduire un assemblage	*	64	70	75	71	64

**Source :** DEPP, *Repères CE1*

**Note :** \* Données non disponibles.

**Note :** \*\* Exercice modifié.

**Lecture :** En 2024, 77 % des enseignants indiquent que l'exercice « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » lors de l'évaluation *Repères CE1* leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

## 5.2.4 Passation des épreuves

En 2024, 84 % enseignants sont satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants et sept enseignants sur dix sont satisfaits de la durée des séquences.

**TABLEAU 21 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)**

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)				
	Repères CP et CE1				Repères CE1
	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Partie « Français » du guide	85	91	89	89	84
Partie « Mathématiques » du guide	85	90	89	89	84

Source : DEPP, Repères CE1

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Lecture : En 2024, 84 % des enseignants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

**TABLEAU 22 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)**

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)				
	Repères CP et CE1				Repères CE1
	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Séquences de français	70	73	74	72	73
Séquences de mathématiques	68	70	74	73	70

Source : DEPP, Repères CE1

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Lecture : En 2024, 73 % des enseignants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

## 5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2024, 70 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 78 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion. 73 % déclarent également que les didacticiels sont efficaces.

**TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)**

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)					
	Repères CP et CE1					Repères CE1
	Septembre 2018	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	57	78	82	78	72	70
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	34	79	84	80	79	78
Efficacité des didacticiels	*	*	79	74	79	73

Source : DEPP, Repères CE1

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 70 % des enseignants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

62 % des enseignants se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 67 % des enseignants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

**TABLEAU 24 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève**

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Repères CP-CE1	Repères CE1
	Septembre 2023	Septembre 2024
Entre 1 et 5 fois	66	62
Entre 6 et 10 fois	19	18
Plus de 10 fois	6	6
Sans réponse	9	14
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)	
	Repères CP-CE1	Repères CE1
	Septembre 2023	Septembre 2024
Moins de 10 minutes	19	17
Entre 11 et 20 minutes	54	50
Plus de 20 minutes	19	19
Sans réponse	9	14

Source : DEPP, Repères CE1

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Lecture : En 2024, 62 % des enseignants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

## 5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

Lors des *Repères* CE1 2024, 74 % des enseignants sont satisfaits des fiches de restitution individuelle et 70 % des enseignants sont satisfaits du tableau des résultats détaillés. Six enseignants sur dix jugent pertinents l'arborescence, le guide des scores et les fiches descriptives à destination des parents.

**TABLEAU 25 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)**

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)					
	Repères CP et CE1					Repères CE1
	Septembre 2018	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	52	66	74	73	74	70
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	58	66	74	76	79	74
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	49	52	63	66	66	65
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	39	59	68	69	69	66
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	*	*	*	*	68	64

Source : DEPP, *Repères* CE1

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 70 % des enseignants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

## 5.2.7 Bilan

Lors des *Repères* CE1 2024, 55 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de déceler des difficultés d'élèves et 77 % considèrent que l'évaluation leur a permis de confirmer des difficultés des élèves.

65 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

**TABLEAU 26 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)**

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)				
	Repères CP et CE1				Repères CE1
	Septembre 2020	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	*	65	68	69	65
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	47	55	57	58	55
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	83	84	83%	83	77
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	*	*	*	64	59

Source : DEPP, *Repères* CE1

Note : Les résultats de 2024 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2023, cette question était adressée à la fois à des enseignants de CP et de CE1.

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 65 % des enseignants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

En 2024, la majorité des enseignants de CE1 indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, lors de réunion(s) avec le réseau d'aide, pour organiser les APC et lors des réunions de cycles (respectivement 69 %, 64 %, 60 % et 57 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroisements (43 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (35%).

**TABLEAU 27 • Utilisation des résultats des évaluations (en%)**

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	60
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent de l'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	69
Les résultats sont utilisés lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	64
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroisements.	43
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	57
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	53
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	35

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 60 % des enseignants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

## ➤ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE1 de septembre 2024.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

### 6.1 Participation

À la date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, 5 703 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire, 4 147 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 4 147 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 73 % des directeurs participants).

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

### 6.2 Résultats

#### 6.2.1 Communication et logistique

Neuf directeurs d'école sur dix déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 76 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 88 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 65 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 55 % pour les élèves sourds et malentendants.

**TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)**

	Part des directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	91
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	76
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	88
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	65
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	55

Source : DEPP, *Repères* CE1

Lecture : En 2024, 91 % des directeurs d'école déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers informant de la passation.

Concernant la logistique, sept directeurs d'école sur dix indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et suffisamment tôt pour leur école (respectivement 73 % et 74 %).

Un tiers des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

95 % des directeurs déclarent que les enseignants qui ont commandé des cahiers adaptés ont commandé des cahiers adaptés standards, 6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 4 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

**TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)**

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	33
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	95
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	4
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	73
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	74

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 33 % des directeurs d'école déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

## 6.2.2 Portail et restitutions

Neuf directeurs d'école sur dix déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. Huit directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 84 % et 78%). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (52 %).

**TABLEAU 30 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)**

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	90
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	84
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	78
Si oui, vous a-t-il été utile ?	52

Source : -DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 90 % des directeurs d'école indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

### 6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2024, 95 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (38 % souvent, 45 % parfois et 12 % rarement).

**TABLEAU 31 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)**

	Part des directeurs ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	95

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 95 % des directeurs d'école indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.

En 2024, 67 % des directeurs d'école indiquent avoir utilisé les évaluations dans le but d'organiser les APC, 65 % pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe et 64 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (15 %).

**TABLEAU 32 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)**

	Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)
Organiser les APC	67
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins,...)	49
Favoriser le travail avec le RASED	61
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	65
Élaborer les PPRE	57
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	64
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collègue	34
Élaborer le projet d'école	51
Cibler une problématique en formation de proximité	15
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	60

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 67 % des directeurs d'école indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.

## 6.2.4 Bilan

Six directeurs d'école sur dix estiment que la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et sept directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante (respectivement 59 % et 70 %).

**TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des évaluations *Repères* (en %)**

	Part des directeurs ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	59
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	70

Source : DEPP, *Repères* CE1

Lecture : En 2024, 59 % des directeurs d'école déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre

## ➤ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE1 de septembre 2024 mise en regard des évaluations précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- évolution ;
- contenus pédagogiques des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

### 7.1 Participation

À la date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, 503 IEN ont participé à ce questionnaire, 122 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 122 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

### 7.2 Résultats

#### 7.2.1 Communication et logistique

En 2024, 85 % des inspecteurs déclarent avoir reçu l'information concernant la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux suffisamment tôt.

Huit inspecteurs sur dix indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (91 % en 2023). D'une manière générale, 84 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents (93 % en 2023).

83 % des inspecteurs connaissent l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (84 % en 2023). Parmi ces inspecteurs, 95 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard, contre 91 % en 2023. La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (respectivement 87 % et 74 % en 2024 ; 80 % et 77 % en 2023).

**TABLEAU 34 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)**

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
L'information concernant la généralisation des évaluations <i>Repères</i> à tous les niveaux vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	*	*	*=	85
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	97	96	91	80
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	91	89	84	83
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	93	96	91	95
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	79	80	80	87
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	73	74	77	74
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations,...) ?	95**	94**	93**	84**

Source : DEPP, *Repères* CE1

Note : \* Données non disponibles.

Note : \*\* IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».

Lecture : En 2024, 85 % des IEN déclarent avoir reçu suffisamment tôt l'information concernant la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (75 % contre 68 % en 2023). La version du cahier adapté standard est la plus commandée par les enseignants (97 % en 2024 contre 98 % en 2023), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (37 % contre 17 % en 2023) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (20 %, en 2023 comme en 2024).

Six inspecteurs sur dix affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (respectivement 59 % et 57 %).

**TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)**

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	70	67	68	75
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	94	95	98	97
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	29	21	17	37
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	23	15	20	20
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	76	85	71	59
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	81	80	71	57

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 75 % des IEN déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 est perçue comme intéressante par 89 % des inspecteurs.

**TABLEAU 36 • Déclarations des IEN sur l'évolution des évaluations Repères (en %)**

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	89

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 89 % des IEN déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît intéressante.

### 7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2024, en français et en mathématiques, au début du CE1, pour tous les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des inspecteurs (de 69 % à 75 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 75 % des IEN jugent pertinent l'exercice « lire à voix haute un texte » (87 % en 2023). En mathématiques, l'exercice « écrire des nombres entiers » est jugé pertinent par 72 % des inspecteurs (90 % en 2023).

**TABLEAU 37 • Proportion d’IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 (en %)**

Français	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Comprendre des mots à l’oral (mots lus par l’enseignant(e))	93	89	84	69
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	95	91	88	74
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	94	91	85	76
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	93	88	82	75
Lire à voix haute des mots	94	91	89	75
Lire à voix haute un texte	93	88*	87	75
Écrire des syllabes (dictées)	95	92	88	75
Écrire des mots (dictés)	95	90	86	74
Mathématiques	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	95	91	89	71
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	95	92	90	72
Placer un nombre sur une ligne graduée	**	78	87	71
Résoudre des problèmes	90	86*	89	72
Calculer mentalement	92	89	89	70
Calculer en ligne	93	90	88	70
Reproduire un assemblage	92	88	88	66

Source : DEPP, Repères CE1

Note : \* Exercice modifié.

Note : \*\* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 69 % des IEN indiquent que l’exercice « Comprendre des mots à l’oral (mots lus par l’enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices *Repères CE1*.

Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, l'exercice qui recueille le plus de réserves est « comprendre des mots à l'oral » (14 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser.

En mathématiques, c'est pour l'exercice « placer un nombre sur une ligne graduée » que les IEN ont le plus de réserves (11 %). Elles portent sur la nature de la tâche que l'élève doit réaliser.

Par ailleurs, que ce soit en français ou en mathématiques, la moitié des inspecteurs ne se prononce pas à ce sujet (49 % en français et 52 % en mathématiques).

**TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CE1 et raisons les plus fréquentes (en %)**

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CE1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) EXERCICE 4	14	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse) EXERCICE 3	6	Moment de passation (début de CE1)
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)) EXERCICE 10	4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser/Moment de passation (début de CE1)
Comprendre des textes lus seul(e) (lecture silencieuse) EXERCICES 1 et 8	9	Moment de passation (début de CE1)
Lire à voix haute des mots EXERCICE 16	3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute un texte EXERCICE 17	7	Moment de passation (début de CE1)
Écrire des mots (dictés) EXERCICE 9	7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des syllabes (dictées) EXERCICE 2	1	Place de l'exercice dans le cahier
Sans réponse	49	-

Source : DEPP, *Repères CE1*

Lecture : En 2024, 14 % des IEN indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) ».

**TABLEAU 39 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CE1 et raisons les plus fréquentes (en %)**

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CE1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Additionner et soustraire (Calculer en ligne) EXERCICE 7	11	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Calculer mentalement EXERCICE 11	7	Durée de réalisation de l'exercice
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICE 14	16	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reproduire un assemblage EXERCICE 15	7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 6 et 12	8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Sans réponse	52	-

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 11 % des IEN r déclarent émettre des réserves sur l'exercice « Additionner et soustraire (Calculer en ligne) ».

### 7.2.3 Portail et restitutions

79 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitutions, contre 86 % en 2023.

**TABLEAU 40 • Proportion d’IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)**

	Part d’IEN ayant répondu « oui » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	84	92	86	79

Source : DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 79 % des IEN indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

## 7.2.4 Pilotage et formation

Les dispositifs des évaluations nationales *Repères CE1* proposent de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et la vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves » (respectivement 33 %, 21 % et 13 %). Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées (respectivement 1 % et 2%).

**TABLEAU 41 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)**

	Part d'IEN (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Les cahiers et guides en version PDF	25	26	48	33
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	1	1	1	2
La vidéo de présentation du dispositif	4	1	2	4
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	4	39	0	1
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	8	5	8	13
Le diaporama de présentation du dispositif	15	9	4	5
Le guide des scores	7	10	12	21
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	4	6	5	4
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	4	1	2	*
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	20	18	4	6
EvalAide (CSEN)	9	8	4	4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	*	12	11	7

Source : -DEPP, *Repères CE1*

Note : Les données de 2024 ne sont pas directement comparables à celles des années précédentes. Avant 2024, les IEN étaient invités à limiter leurs réponses au CE1, tandis qu'en 2024, aucune spécification de niveau n'a été demandée pour les réponses.

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 33 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » (16 %) et « comprendre un texte lu seul(e) » (respectivement 16 % et 11 %). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « résoudre des problème » (respectivement 17 % et 11 %).

**TABLEAU 42 • Exercices proposés en français, dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)**

Français	Part d'IEN (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	17	17	26	16
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	9	13	12	7
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	9	9	11	7
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	18	23	23	11
Lire à voix haute des mots	3	5	5	1
Lire à voix haute un texte	9	12	8	5
Écrire des syllabes dictées	6	4	5	1
Écrire des mots dictés	7	4	6	5

Source : -DEPP, Repères CE1

Lecture : En 2024, 16 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » est l'exercice de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

**TABLEAU 43 • Exercices proposés en mathématiques, dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)**

Mathématiques	Part d'IEN (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	1	1	3	0
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	1	1	2	0
Représenter des nombres entiers	2	*	*	*
Placer un nombre sur une ligne numérique	44	*	*	*
Placer un nombre sur une ligne graduée	*	34	25	17
Résoudre des problèmes	14	22	26	11
Calculer mentalement	2	4	5	6
Calculer en ligne	5	4	6	3
Reproduire un assemblage	13	14	13	7

Source : -DEPP, Repères CE1

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 17 % des IEN déclarent que l'exercice « placer un nombre sur une ligne graduée » est l'exercice de mathématiques dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Les données des évaluations Repères sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 et entre les cycles 2 et 3 qu'elles sont les plus utilisées.

**TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)**

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Cycle 1 - cycle 2	83	85	80	61
Cycle 2 - cycle 3	74	72	73	62
Cycles 1 - 2 - 3	62	64	58	50
Liaison école/collège	*	*	*	58

Source : DEPP, Repères CE1

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 61 % des IEN déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitutions consolidées des résultats produits par la DEPP : des tableaux par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de niveau, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription. 68 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 86 % déclarent utiliser ces documents et 93 % les trouver intéressants. En 2024, 70 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

### 7.2.5 Bilan

Huit inspecteurs de circonscription sur dix estiment que les évaluations *Repères* sont des dispositifs qui ont de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, neuf inspecteurs sur dix déclarent que ces dispositifs d'évaluation sont susceptibles d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 77 % et 84 %). Enfin, 72 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement.

**TABLEAU 45 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)**

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	93	84	86	85
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	94	92	88	91
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	81	73	76	72
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	92	88	87	77
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	93	92	89	84

Source : -DEPP, *Repères* CE1

Lecture : En 2024, 85 % des IEN pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

En 2024, les compétences pour lesquelles les IEN indiquent avoir observé des changements dans les pratiques enseignantes sont la lecture à voix haute et la compréhension orale (respectivement 28 % et 13 %).

**TABLEAU 46 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)**

Français	Part d'IEN (en %)*
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	28
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases)	13
Résolution de problèmes	7
Écriture de syllabes/mots	5
Ligne graduée	4
Lecture (lire des phrases seul)	2
Reproduire un assemblage	1
Sans réponse	18

Source : DEPP, Repères CE1

Note : \* Parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroté de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Lecture : En 2024, 28 % des IEN indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

En français, les exercices qui développent la fluence de mots et de textes sont les plus observés par les IEN.

Les pratiques d'enseignement concernant la ligne graduée sont plus rarement observées par les inspecteurs.

**TABLEAU 47 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement (en %)**

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)			
	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Fluence de mots	69	71	76	58
Fluence de texte	73	78	84	66
Compréhension orale de phrases	*	*	*	48
Ligne graduée	*	38	38	38

Source : DEPP, Repères CE1

Note : \* Données non disponibles.

Lecture : En septembre 2024, 58 % des IEN répondants ont observé la fluence de mots dans les pratiques d'enseignement.

# RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Éducation et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude. In: Janette B. Benson, Advances in Child Development and Behavior, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats- Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation- Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi-CP 2020-2021- Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021- Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

**Retrouvez les travaux de la DEPP sur**  
**[education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](https://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)**

### **Publications et archives**

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

**[archives-statistiques-depp.education.gouv.fr](https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr)**

### **Jeux de données en open data**

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

**[data.education.gouv.fr](https://data.education.gouv.fr)**